PROLEGOMENES

DE

CARTULAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

DE SAINT-OMER
PAR A. GIRY

INTRODUCTION

EXAMEN DES PRINCIPAL'S SOURCES

PREMIÈRE PARTIE

ÉGLISE DE SAINT-OMER.

- I. Les églises collégiales qui existaient en France sous l'ancien régime s'étaient formées de trois manières différentes :
 - 1° Elles avaient été fondées et dotées tout d'une pièce ;
- 2° Elles provenaient de la sécularisation d'anciens couvents, sécularisation opérée soit à une époque récente, soit du huitième au dixième siècle;
- 3º Elles avaient été desservies par un clergé d'anciennes égliscs non épiscopales, réuni en congrégation.
- II. Le chapitre collégial est la formule de l'association ecclésiastique, qui marque la transition entre le clergé régulier et le clergé séculier.

- III. Des associations de ce genre existaient avant les règles de Chrodegand (762) et d'Aix-la-Chapelle (817). Ces règles n'ont fait que les réformer et leur donner une existence régulière.
- IV. Ces associations se sont formées par analogie, elles n'avaient pas de raison d'être dans l'église; elles ont eu pour modèles les colléges de clercs séculiers établis dans les cathédrales depuis des temps bien antérieurs, et qui formaient le conseil de l'évêque.
- V. Les seules différences à noter à l'origine, entre une association de chanoines et un couvent de moines, sont la permission de posséder des biens propres laissée aux chanoines, et, pour eux aussi, une règle moins austère. — Analyse des règles de Chrodegand et d'Aix-la-Chapelle.
- VI. Avec le temps les différences s'accusent de plus en plus entre ces deux modes de l'association religieuse; l'indivision des biens de la collégiale et, comme conséquence, la vie commune des chanoines ne persistent pas au delà du douzième siècle. Cet abandon universel de la vie commune dans les colléges de clercs séculiers est la conséquence de la transformation des biens ecclésiastiques en propriétés quasi individuelles, et de la formation définitive de la paroisse.

DEUXIÈME_PARTIE

ORIGINE DES ASSOCIATIONS DE CHANOINES EN DEHORS DES ÉVÊQUES.

CHAPITRE I. Situation du chapitre au dix-huitième siècle. — Sa lutte avec l'abbaye de Saint-Bertin. — Origine et histoire de la lutte : Rapt des reliques de saint Omer en 843; procès relatifs à la possession des reliques; procès relatifs à des droits honorifiques. — Controverse historique.

CHAP. II. Évangélisation de la Morinie. — Saint Omer, saint Bertin, saint Mommelon, saint Ebertramn, à Térouane et à Si-

thiu. — Classement des Vies de saint Omer; classement des Vies de saint Bertin.

Chap. III. Saint Omer à Sithiu. — Opinions diverses des moines et des chanoines. — Examen de la donation d'Adroald de 648. — Saint Bertin, établi d'abord au vieux monastère, vient dans l'île de Sithiu. — Examen du testament de saint Omer de 662.

CHAP. IV. Construction de la basilique de Notre-Dame. — Examen des faux diplômes mérovingiens produits par le chapitre. — La basilique de Notre-Dame, annexe du monastère d'en bas jusqu'en 820.

Chap. V. Fridogise, abbé de Saint-Bertin. — Sécularisation du monastère d'en haut. — Preuves de la vérité de cette sécularisation. — Les chanoines à la mort de Fridogise. — Examen du diplôme de l'évêque de Térouane, saint Folquin, qui les soumet à l'abbaye en 839.

CHAP. VI. Les chanoines depuis 839 jusqu'à l'abandon de la vie commune. — Abandon de la vie commune au onzième siècle. — Constitution définitive du chapitre au douzième siècle. — Premiers statuts généraux en 1227. — Période de réglementation au treizième siècle. — Statuts de 1269. — Grande situation du chapitre au treizième siècle. — Décadence rapide après cette époque.

Chap. VII. État intérieur. 1. Dignités: 1° Prévôt, liste des prévôts; 2° Doyen, liste des doyens; 3° Chantre, liste des chantres. — 11. Écolâtre. — 111. Offices. — 111. Chanoines. Pierre de Saint-Omer, chanoine, poëte et enlumineur. — v. Vicaires, chapelains, habitués, enfants de chœur.

CHAP. VIII. ADMINISTRATION DU CHAPITRE. 1º Analyse et examen d'un compte de 1202; 2º Administration aux quatorzième et quinzième siècles. — Fabrique et manse capitulaires. — Prébendes, gros fruits. — Distributions; bourses: des anniversaires, commune, de la cave, des formalités.

APPENDICE

- 1. Analyse des pièces relatives aux procès entre le chapitre de Saint-Omer et l'abbaye de Saint-Bertin, qui se trouvent dans les archives du chapitre.
- II. Bibliographie des principales pièces imprimées auxquelles ont donné lieu les procès entre le chapitre et saint Bertin.
- III. Notices des diplômes du monastère de Sithiu de 660 à 820. Diplôme inédit de Charlemagne.
 - IV. Statuts du chapitre (1227).
 - V. Règlement capitulaire relatif aux chanoines (1236).
 - VI. Compte de 1202.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art 7.)